conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 sept. 2016 Date d'édition: 1 sept. 2016

Version: 3 Page 1/6



BECO plaque filtrante en profondeur, contenant des substances minérale Select A 20, 40

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

BECO plaque filtrante en profondeur, contenant des substances minérale Select A 20, 40

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Filtration de liquides

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Eaton Technologies GmbH

Langenlonsheim Branch An den Nahewiesen 24 55450 Langenlonsheim

Germany

Téléphone: +49 6704 204-0 (Diese Nummer ist nur zu Bürozeiten besetzt.)

Telefax: +49 6704 204-121 **E-mail:** SDB@Eaton.com

Site web: www.eaton.com/filtration
1.4. Numéro d'appel d'urgence

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Indications diverses:

Indications diverses: Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

De la poussière peut se produire en cas de charge mécanique élevée (rupture) et de manipulation incorrecte.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 sept. 2016 Date d'édition: 1 sept. 2016

Version: 3 Page 2/6



BECO plaque filtrante en profondeur, contenant des substances minérale Select A 20, 40

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description:

BECO plaque filtrante en profondeur

Plaque filtrante en profondeur préfabriqué avec composants pondéral changeable en cellulose, kieselguhr,perlite et durcisseurs humides admis.

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentratio n
n°CAS: 14464-46-1 N°CE: 238-455-4	cristobalite	1 Pds %
n°CAS: 14808-60-7 N°CE: 238-878-4	Quartz (SiO2)	1 Pds %

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Après contact avec les yeux:

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 sept. 2016 Date d'édition: 1 sept. 2016

Version: 3 Page 3/6



BECO plaque filtrante en profondeur, contenant des substances minérale Select A 20, 40

6.1.2. Pour les secouristes

Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Recueillir mécaniquement. Éviter la formation de poussière.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Ne pas respirer les poussières. Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Mesures de protection incendie:

Tenir à l'écart de: substance, combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Substance, combustible.

Autres indications relatives aux conditions de stockage:

Il convient de stocker les plaques filtrantes dans un endroit sec, sans odeur et bien ventilé.

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau:

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection des mains: non indispensable.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire n'est pas nécessaire lors d'une manipulation correcte.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dégagement de poussière, en fortes concentrations Appareil de protection respiratoire approprié: Dispositif de filtration (NF EN 147) P 2

Autres mesures de protection:

Mesures générales de protection et d'hygiène: Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 sept. 2016 Date d'édition: 1 sept. 2016

Version: 3 Page 4/6



BECO plaque filtrante en profondeur, contenant des substances minérale Select A 20, 40

8.3. Indications diverses

En Allemagne, il n'existe plus de valeur limite sur le poste de travail pour le quartz, la cristobalite et la tridymite.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: solide Couleur: blanc, beige

Odeur: sans odour

9.2. Autres informations

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Éviter la formation de poussière.

10.5. Matières incompatibles

Fluorure d'hydrogène

10.6. Produits de décomposition dangereux

En relation avec du fluorure d'hydrogène, les produits contenant du silicium peuvent réagir très fortement. La réaction provoque la formation de chlorures de silicium qui sont dangereuses pour la santé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Absence de données toxicologiques.

Toxicité dermique aiguë:

Absence de données toxicologiques.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Absence de données toxicologiques.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Cancerogénité:

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 sept. 2016 Date d'édition: 1 sept. 2016

Version: 3 Page 5/6



BECO plaque filtrante en profondeur, contenant des substances minérale Select A 20, 40

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

Les données écologiques de tous les produits ne sont pas présentes.

Autres informations écotoxicologiques:

Selon les connaissances actuelles, des nuisances écologiques ne sont pas à craindre.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:

Autres indications écologiques: Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les numéros de code de déchet selon le catalogue allemand des déchets se réfèrent à la substance, les numéros de code de déchet selon le catalogue européen des déchets (code EWC) se réfèrent à la provenance. L'attribution exacte d'un code de déchet selon le code EWC ne peut être effectuée que par l'utilisateur qui élabore des produits considérés comme des déchets ou qui se charge de leur élimination.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 1 sept. 2016 Date d'édition: 1 sept. 2016

Version: 3 Page 6/6



BECO plaque filtrante en profondeur, contenant des substances minérale Select A 20, 40

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales



Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

nwg - nicht wassergefährdend

Source:

S Selbsteinstufung

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune donnée disponible

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.